

## **Affectation des résultats de l'exercice 2011 - Budget Ville**

Après avoir approuvé le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2011 qui présentent un excédent de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2011 de 1 313 236,38 € et un résultat d'investissement cumulé au 31 décembre 2011 en dépense de 250 481,27 €

Vu l'état des dépenses engagées non mandatées après service fait au 31 décembre 2011, des recettes restant à recevoir à la même date, et des restes à réaliser en dépense pour 1 185 250,37 € et en recette pour 577 179,00 €

Considérant que le Compte Administratif 2011 présente un besoin de financement cumulé, corrigé des restes à réaliser au 31 décembre 2011, de 858 552,64 €

Le Conseil Municipal, décide,

D'affecter au Budget Primitif 2012, le résultat précédemment indiqué comme suit :

- Affectation au financement de la section d'investissement (1068) : 858 552,64 €
- Affectation du solde de l'excédent de fonctionnement en report à nouveau (002) : 454 683,74 €

## **Affectation des résultats de l'exercice 2011 - Budget Eau**

Après avoir approuvé le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2011 qui présentent un excédent de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2011 de 47 809,80 € et un résultat d'investissement cumulé au 31 décembre 2011 en dépense de 18 882,06 €

Vu l'état des dépenses engagées non mandatées après service fait au 31 décembre 2011, des recettes restant à recevoir à la même date, et des restes à réaliser en dépense pour 58 158,18 € et en recette pour 49 530,95 €

Considérant que le Compte Administratif 2011 présente un besoin de financement cumulé, corrigé des restes à réaliser au 31 décembre 2011, de 27 509,29 €

Le Conseil Municipal, décide de,

D'affecter au Budget Primitif 2012, le résultat précédemment indiqué comme suit :

- Affectation au financement de la section d'investissement (1068) : 27 509,29 €
- Affectation du solde de l'excédent de fonctionnement en report à nouveau (002) : 20 300,51 €

## **Affectation des résultats de l'exercice 2011 - Budget Assainissement**

Après avoir approuvé le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2011 qui présentent un excédent de fonctionnement cumulé au 31 décembre 2011 de 247 960,10 € et un résultat d'investissement cumulé au 31 décembre 2011 en recette de 189 974,28 €

Vu l'état des dépenses engagées non mandatées après service fait au 31 décembre 2011, des recettes restant à recevoir à la même date, et des restes à réaliser en dépense pour 2 734 742,23 € et en recette pour 2 534 227,74 €

Considérant que le Compte Administratif 2011 présente un besoin de financement cumulé, corrigé des restes à réaliser au 31 décembre 2011, de 10 540,21 €

Le Conseil Municipal, décide,

D'affecter au Budget Primitif 2012, les résultats précédemment indiqués comme suit :

- Affectation au financement de la section d'investissement (1068) : 10 540,21 €
- Affectation du solde de l'excédent de fonctionnement en report à nouveau (002) : 237 419,89 €
- Affectation du solde de l'excédent d'investissement en report à nouveau (001) : 189 974,28 €